



Résiliation avec le centre xxxxxx Help please...

Par **Mintcherry**, le **20/12/2013** à **16:00**

Bonjour, je vous écris car je suis vraiment tourmenté par cette histoire qui vient s'en rajouter à tout ce que je vis en ce moment. durant quelques mois avant les vacances d'été j'ai tenter de reprendre mes etudes avec xxxxxx, un centre de formation pour un BTS immobilier.rnJ'ai été inscrite le 07/06/2013.j'ai travailler sur les cours et rendu un devoir, avant de trouver du travail afin de payer l'école.j'ai déjà fait un premier versement de 813 euros lors de mon inscription.rnMalheureusement travaillant en restaurant je n'avais plus le temps d'étudier et mes crises d'angoisses revenait de plus en plus, ce qui ma valus de ne plus me nourrir durant une semaine et travailler en même temps et entrainer des angoisses et malaises au travail, ou je n'étais plus capable de travailler.rnEn plus de ça, j'ai appris dans le cours qu'un ami à mois s'était suicider, un très bon ami, qui m'affecte énormément et amplifie mes crises d'angoisse sans compter qu'avant cette période j'ai été victime d'agression avec blessures et d'accident, qui m'ont laisser des séquelles psychologique et physique.rnje n'ai donc plus de travailler ayant démissionner pour cause de tous ces problèmes et ne peux pas payer mes études.je n'ai aucune aide, aucun revenue.rnj'ai envoyer une lettre de résiliation la date des 3 mois étant expiré et eut les lettres de réclamation par ma mère car je vis dans une maison séparé.ils m'ont appeler plusieurs fois afin de me réclamer l'argent et c'est en date du 18/12/2013 que j'ai envoyer une lettre de résiliation spécifiant plusieurs points mentionner ci dessous et demandant de résilier ainsi que d'annuler le paiement restant.rnJe précise que j'ai signer un contrat rempli en formulaire sur internet et renvoyer.et que j'ai également un certificat de scolarité qui m'a été renvoyer en retour.rnrnJ'aimerais que cette histoire se finisse pourvoir faire " mon deuil" pourvoir me reprendre en main psychologiquement et arrêter toutes ces crises d'angoisses mais tous ces problèmes ne font que les alimenter.rnJe suis tomber sur ce site et ait lu divers forum, c'est pourquoi je vous écris dans l'espoir de trouver une solution car je n'ai pas d'argent.rnMonsieur de la comptabilité a bien reçu ma lettre car j'ai reçu un coup de

fil ce matin, je l'ai ai rappeler pour en parler, mais évidemment il me disait de continuer , sans comprendre que ce n'était plus possible et que je devais payer , que mon cas n'était en rien un cas de force majeur et que les difficulté de la vie il faut les surmonter et que je devais absolument continuer la formation, et j'avais beau expliquer que ce n'était pas possible, il m'a bien dit que si je ne payais pas et bien il passerait mon dossier à une autre section, (ne m'a pas préciser laquelle) donc surement amenant à des problèmes juridiques...rnrnMerci de vos réponse.rnMint.

Par **hugueslemoine**, le **23/12/2013** à **18:01**

Bonjour, pas évident ta situation, je te souhaite bon courage, mais si on regarde bien , ce centre de formation n'a visiblement rien à se reprocher, du moins dans ce que tu nous expliques. regardes ici, cela semble correspondre au délai de 3 mois dont tu parles:rnrn<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Delais-de-reflexion-de-retractation-ou-de-retour>rnrn"puis pendant 3 mois, possibilité de rétractation avec indemnité compensatrice ne pouvant dépasser 30% du prix."rnrnOn peut donc penser qu'ils sont en droit de te réclamer de payer. rnrnje te souhaite bon courage, mais mieux vaut éviter d'aller en contentieux, si possibilité de négocier a l'amiable avec ton école, profites en, mais s'ils recourent aux services d'un huissier ou passent par une autre voie de justice, cela risque de te poser encore plus de problèmes (saisie des meubles etc...)

Par **Mintcherry**, le **16/01/2014** à **21:25**

Bonjour, merci d'avoir répondu a mon post, et bien oui j'ai bien lu comme mentionner précédemment les closes du contrats, mais il est également mentionner dedans que lorsqu'il arrive un cas de force majeur il sont dans la possibilité également d'annuler le reste du paiement.rnEt je considère vraiment mon problème comme un cas de force majeur, je ai pas choisi que mes crises de spasmophilie reviennent et m'oblige à arrêter le travail, le seul moyen qui me permettait un revenue et de subvenir a mes besoins ainsi que de payer cette école.rnmerci de me mentionner si un article de la loi sur le cas de force majeur en cas de cours a distance existe afin que je puisse le mentionner dans ma lettre à la directrice.rnJe suis vraiment angoisser d'autant plus par ce problème et me sens totalement impuissante et ne sais quoi faire.rnrnMerci à vous qui prenez le temps de me lire et de me répondre.rnrnMinh thi

Par **moisse**, le **17/01/2014** à **08:19**

Bonjour,rnLa situation exposée ne décrit pas un cas de force majeure.rnEn effet la force majeure suppose la réunion de 3 éléments :rn* l'évènement doit être imprévisiblern* l'évènement doit être insurmontablern* l'évènement doit être extérieur à celui qui l'invoque.rnUn exemple parfait : une prise d'otage en Afrique.rnUn autre exemple : une gelée en plein mois d'aout sera un cas de force majeure, la même gelée en décembre ne le sera pas.

Par **greggalder**, le **26/03/2014** à **18:01**

bonjour, je peut plus ou moins vous comprendre, en effet, j'ai commencer une formation, il y a 1 an, avec un institut de formation à distance, pour être auxiliaire de santé animale, malheureusement, actuellement, j'ai du arrêter, vis à vis de ma situation financière, qui est devenus impossible; depuis 2 semaines, mon compte à attéris au service recouvrement, et ainsi me menaçant d'être amener à un huissier, donc ne pouvant plus payer ma formation, et n'ayant plus de revenus, et ayant dépasser le délai de 3mois, je suis dans la même position que vous; encore cette après-midi, il m'on appeler pour des prélèvements non pris; mais pourtant j'ai eu beau leur expliquer ma situation, il ne veulent rien savoir; forcément ce n'est pas un cas de force majeure, et fin de compte, je suis dans la même passe, donc si quelqu'un à des infos, ça serais avec grand plaisir, et moi_même je pourrais en donner, si besoin; bon courage à vous même.